

DÉLIBÉRATION N° M_2024_0033 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 / 10 / 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

Date de convocation : 14 / 10 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
11	9	1	1	
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)	
	9			

Étaient présents : M. Michel BLASER, Maire, Mme Céline GROS, 1^{ère} Adjointe, Mme Michèle BERTHOLINO, 2^{ème} Adjointe, M. Régis LACROIX, 3^{ème} Adjoint, Mme Julie REVY, Mme Delphine BARTHET, Mme Sonia MORNICO, M. Charles MIELLIN, M. Julien BUFFAUT,

Procurator(s) :

Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) : M. Michel RAGEOT, M. Franck GANEVAL.

À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Mme Céline GROS

OBJET : SIE DE LA MERCANTINE – APPROBATION RPQS 2023

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les Rapports Annuels sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable et de l'Assainissement rédigé et approuvé par le SIE de la Mercantine en séance du 17 septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** le RPQS 203 de l'Eau potable et de l'Assainissement du SIE de la Mercantine.

Envoyé en préfecture le 23/10/2024

Reçu en préfecture le 23/10/2024

Publié le

ID : 039-213903073-20241022-M_2024_0033-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Michel BLASER

